monthey

· · **QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)

x· **POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)

x dépôt

· développement

· · **MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)

· dépôt

· développement

· · **INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)

· · **RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 18.09.2023

"Titre" : **« Une âme, un arbre »**

Par ce présent postulat nous demandons d'effectuer un état des lieux des forêts communales. En effet, les conditions sèches et chaudes ont provoqué depuis 2018 des changements notables dans les forêts suisses. « Les arbres morts ou endommagés sont plus nombreux et la repousse est moindre, selon des résultats intermédiaires du cinquième inventaire forestier national. » source : RTS.

Nous souhaitons aussi que la ville réfléchisse à la possibilité de planter un arbre pour chaque nouvelle naissance, (ou naissances annuelles). Un arbre pour chaque nouvelle vie, pour le climat, pour le futur, pour nos enfants ! De préférence en milieu urbain, ceci afin bénéficier de leurs fonctions de régulation : puits de carbone, production d'oxygène, purification de l'air, régulation des eaux de ruissellement, régulation du degré d'humidité et des températures (ils limitent les phénomènes d'îlots de chaleur urbain).

Réfléchir à des emplacements en ville afin d'avoir de vraies **micro-forêts urbaines** selon la méthode Miyawaki, par exemple.

Sources inspirantes :
https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/forets/dossiers/forets-urbaines-et-espaces-verts.html

https://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/ville-nature/arbres/micro-forets-urbaines

https://foret-b.ch/

https://www.rts.ch/info/sciences-tech/environnement/14125092-le-manque-de-renouvellement-despeces-darbres-menace-les-forets-suisses.html

Nom prénom : Crausaz Sandy

Représentant le parti / groupe : Les Vert.e.s

Date : 20.09.23